

[INFOGRAPHIE] Télétravail : des bénéfices environnementaux rognés par la visioconférence



12 octobre 2020 [Témoignages](#) 42 visites

Dans une nouvelle étude, l'Agence de la transition écologique (Ademe) a caractérisé les « effets rebond » du télétravail, comprenant l'usage de la visioconférence, qui minorent d'un tiers les bénéfices environnementaux induits par cette pratique.

En cette période de crise sanitaire du coronavirus, le Gouvernement recommande de continuer à privilégier le télétravail, lorsque cela est possible. L'Agence de la transition écologique (Ademe) a étudié, en juillet dernier, l'impact du travail en ligne à domicile qui a été plébiscité par les salariés pendant le confinement. Dans une nouvelle étude publiée le 22 septembre, l'Ademe prévient toutefois des « effets rebond » qui pénalisent les bénéfices environnementaux de cette pratique. L'agence a mené une enquête terrain auprès de 26 organisations françaises comptant 350 000 salariés.

Voir en ligne : <https://www.actu-environnement.com/...>

Licence : Pas de licence spécifique (droits par défaut)